



La Libre Immo

Date : 11/05/2017
Page : 20 in Salon Realty
Periodicity : Weekly
Journalist : --

Circulation : 43402
Audience : 160800
Size : 361 cm²



BAROMÈTRE ADEB 2017, INQUIETUDES ET RECOMMANDATIONS



■ **Didier Cartage**

L'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux (ADEB) publie son Baromètre Annuel et fait le point sur le financement des infrastructures publiques belges. Elle dresse le constat suivant :

- Désinvestissement des pouvoirs publics dans les infrastructures ;
- Parc d'infrastructures vieillissant : 70% des ponts belges ont plus de 35 ans ;
- 1 entreprise sur 5 déclare sa situation préoccupante ou mauvaise ;
- 81% des entreprises devraient engager du personnel dans l'année mais la moitié d'entre elles craignent de ne pas trouver de personnel qualifié.

■ INFRASTRUCTURES : SEULEMENT 1% DU PIB

La récente mise en évidence du délabrement des tunnels bruxellois n'est qu'un symptôme du désinvestissement des pouvoirs publics dans les infrastructures.

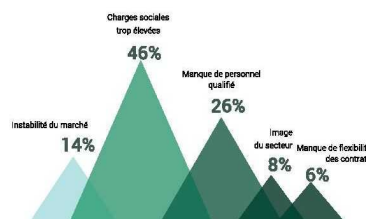
En effet, la part des investissements dans les infrastructures publiques a été divisée par 2 en 30 ans. Avec moins d'1% du PIB investi dans ses infrastructures, la Belgique se situe largement en-dessous des recommandations de l'Union Européennes (2%) et de ses voisins.

Ce désinvestissement est à mettre en lien avec l'âge moyen des ponts, tunnels et routes de

Belgique. A titre d'exemple, 70% des ponts belges ont plus de 35 ans, et, faute d'entretien, cette situation laisse présager de lourdes conséquences dans les années à venir. Or, ni le fédéral ni les régions ne disposent d'aucun plan ni budget de maintenance des infrastructures existantes. Les budgets sont majoritairement consacrés aux réparations urgentes, sans véritable plan.

Lors de son précédent baromètre et l'étude sur l'état des infrastructures, l'ADEB avait déjà souligné le manque de vision politique en matière d'infrastructures ; qu'il s'agisse de mobilité ou de gestion démographique (écoles, homes,..). L'ADEB s'étonne de cette situation alors que les taux d'intérêt sont historiquement bas et les financements peu onéreux. Investir dans la mobilité, par exemple, serait rapidement rentable en termes d'attractivité de la Belgique.

BAROMETRE FREINS A L'EMBAUCHE



■ PLUS DE COMMANDES MAIS MOINS DE COMPÉTENCES

Du côté des entreprises de grand travaux, les reports ou annulations de certains chantiers combinés à la concurrence sur les prix ont mis à mal les entreprises belges de grands travaux. En effet, 18% d'entre elles déclarent leur situation préoccupante voire mauvaise. Conséquence directe de ces phénomènes, le nombre d'emplois au sein des grandes entreprises a baissé de 2% de 2015 à 2016. Si l'emploi recule pour la quatrième année consécutive, cette diminution



touche principalement les ouvriers, la situation des employés restant stable.

Par ailleurs, si 81% des responsables se déclarent confiants à très confiants dans les perspectives d'avenir et devraient engager au cours des 12 prochains mois, la moitié d'entre eux craint de ne trouver de personnel qualifié pour une série de professions dont des deviseurs, des chefs de chantier et des chefs de projets.

Parallèlement la Belgique n'est toujours pas compétitive en termes salariaux. L'ADEB plaide donc pour un abaissement des charges sociales afin de redynamiser l'embauche. Une situation qui ne se reflète pas dans les prix pratiqués par les entreprises de grands travaux. A titre d'exemple, en Belgique, 1 km de route coûte 3,7 millions d'euros, soit le coût le plus bas d'Europe alors que les coûts salariaux belges sont parmi les plus élevés. Ex. : un salaire ouvrier brut de 15€/h (net = 10 €/h) coûte 35€/h à l'entreprise !!

■ SIX RECOMMANDATIONS

Au vu de cette situation l'ADEB propose 6 recommandations :

- Le renforcement de la lutte contre la fraude et le dumping social pour rétablir une concurrence saine et un emploi de qualité ;
- La diminution des charges patronales pour améliorer la compétitivité des entreprises belges et relancer l'emploi ;
- La revalorisation des métiers de la construction et la stimulation à la formation en alternance ;
- La mise en place de véritables plans d'investissement et d'entretien des infrastructures liés à une vision à 10 ans au moins ;
- A défaut de moyens financiers publics, favoriser les financements alternatifs ;
- Le développement de véritables projets urbanistiques pour faire face aux défis démographiques, en privilégiant l'interconnexion des villes.